

**Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 9 décembre 2013.

Nombre de conseillers élus

11

Conseillers en fonction

11

Conseillers présents

9

Sous la présidence de M. MULLER Dominique Maire

**Conseillers présents** : FOURNIER C. / DOSSMANN M.  
HINDENNACH G / RIFF D./ KREMMEL ML / SCHARCH J /  
HEIM C / WOLFF B.

**Conseillers absents**: FALK E, KEITH H. (excusés),

**Présentation pour approbation du procès-verbal de la réunion du 4 novembre 2013 :**

Après lecture, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 4 novembre 2013.

**Rythmes scolaires :**

Suite à la délibération du 4 novembre 2013 sur les rythmes scolaires, M. le Maire précise que le comité directeur du SIVOS du Sternenbergr, lors de sa dernière réunion a décidé dans un premier temps de ne pas prendre en charge l'organisation des activités péri-éducatives mais de fixer la nouvelle répartition horaire pour la rentrée scolaire 2014 en tenant compte des différents temps de midi de chaque école du SIVOS.

**Gestion de l'espace communal :**

M. le Maire présente Conseil Municipal le bilan de gestion de l'espace communal avec le tableau de la régie de recettes qui montre un montant de 6105.12€ représentant les locations et les différentes charges réglées par les locataires.

**Accessibilité de la rue Principale :**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du Plan de Relance de la Région Alsace, abordé lors de la réunion du 7 octobre 2013, il a déposé un dossier de demande de subvention pour l'accessibilité des trottoirs dans la rue Principale.

La Commission Permanente du Conseil Régional d'Alsace a statué sur une prise en charge à hauteur de 30% du montant total des travaux à réaliser soit 47958€.

M. le Maire propose de faire appel au bureau d'étude ABE pour finaliser le projet et de compléter le dossier afin de bénéficier éventuellement d'autres subventions.

**Déplacement du poteau d'entrée ouest du village :**

Le Conseil Municipal décide de faire déplacer le poteau d'entrée ouest du village afin de permettre à M. CHAMAND d'accéder plus facilement à sa propriété.

### **Convention de déneigement des rues :**

M. le Maire présente au Conseil Municipal la Convention de déneigement que l'entreprise DISS de Landersheim demande à signer avec la commune.

Cette dernière prévoit un tarif horaire de 66€HT pour le déneigement des rues ainsi que la responsabilité de l'entreprise en cas de dégâts.

Le Conseil Municipal approuve les termes de cette convention et autorise M. le Maire à la signer.

### **Transfert de crédits :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les modifications suivantes au budget 2013 :

Article 60621 : - 3000

Article 6554 : - 1000

Article 6413 : + 4000

### **Divers :**

M. DOSSMANN rend compte de la réunion qui s'est tenue à Ingenheim au sujet des coulées de boue au cours de laquelle a été présenté le diagnostic et les solutions envisagées.

Actuellement, une crue décennale représente un débit de 12 m<sup>3</sup> / seconde alors que les ouvrages existants permettent d'absorber 2 m<sup>3</sup> / seconde.

Dans cette situation, il serait nécessaire de créer une retenue d'eau de 59000 m<sup>3</sup>.

Les travaux à réaliser sont subventionnables à hauteur de 80%. Le reste à financer serait à partager entre les communes situées sur les bassins versants. Pour Saessolsheim cela représenterait une participation de 28%.

Pour copie conforme

Saessolsheim le 10 décembre 2013

Le Maire,

Dominique MULLER,